

## Département des Landes

Direction de la Solidarité départementale

Pôle social

Hôtel du Département

23, rue Victor-Hugo - 40025 Mont-de-Marsan cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

Mél. : sdas@landes.fr

**landes.fr**

### Circonscription de Saint-Vincent-de-Tyrosse

Pour prendre un rendez-vous avec une assistante sociale, merci de composer le numéro de permanence téléphonique de chaque site, du lundi au vendredi entre 9h et 10h.

#### SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40231)

» Centre médico-social Tyrosse

4 allée des Magnolias - Tél. : 05 58 77 06 48

Permanence téléphonique : 05 58 77 49 37

#### CAPBRETON (40130)

» Centre médico-social

27 allée du Boudigau

Tél. : 05 58 72 28 11

Permanence téléphonique : 05 58 72 26 61

#### PEYREHORADE (40300)

» Centre médico-social

133 rue de la Gare

Permanence téléphonique : 05 58 41 08 98

#### SOUSTONS (40410)

» Centre médico-social

14 avenue du Maréchal Leclerc

Tél. : 05 58 41 55 90

Permanence téléphonique : 05 58 41 55 90

#### TARNOS (40220)

» Centre médico-social

13 rue de Tichené

Tél. : 05 59 64 10 31

Permanence téléphonique : 05 58 64 34 86



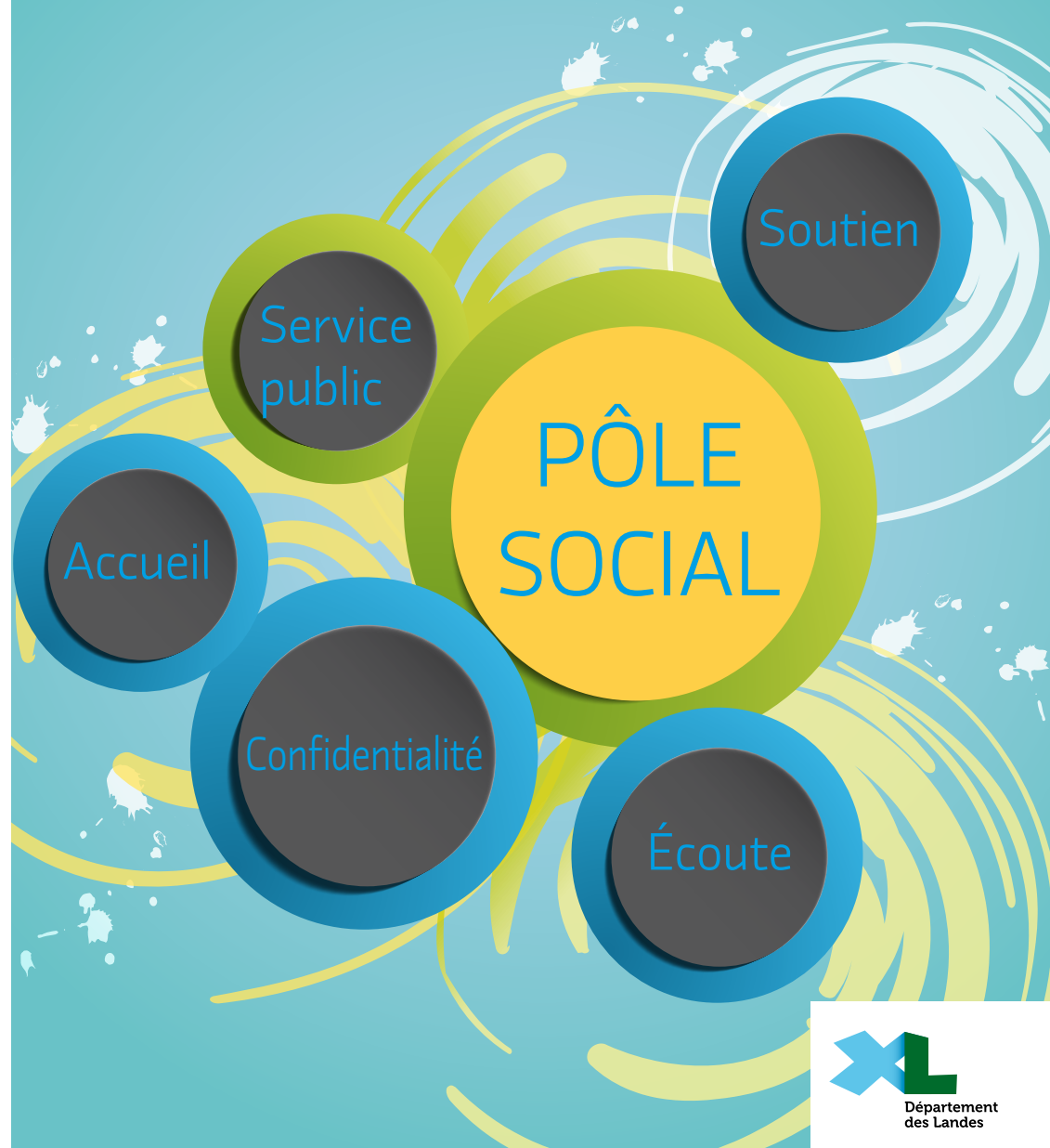
Les Landes, le Département



© photos : Shutterstock - Conception-impr. : Dpt40 - 12/18  
AMPAIM'VERT® PEFC 10-31-3238 / certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

# Le PÔLE SOCIAL

**Circonscription de SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE** une équipe de professionnels à votre écoute  
Capbreton, Soustons, Tarnos, Peyrehorade



Le Pôle social a pour mission essentielle d'accompagner les familles et les personnes seules dans leurs démarches de la vie quotidienne et la réalisation de leurs projets.

## Les principes du Pôle social

- Garantir à chacun un accueil de qualité
- Favoriser l'accès aux droits de chacun
- Placer la personne au cœur de l'action

## Les missions du Pôle social



Les équipes du Pôle social proposent des accompagnements individuels et des actions collectives adaptés aux besoins et aux souhaits de tous. Elles sont composées de secrétaires, assistant(e)s de service social, conseiller(ère)s en économie sociale et familiale et de référent(e)s RSA.